

ENVIRONNEMENT

Les déchets radioactifs du CLI de Marcoule

Le sujet des déchets nucléaires était au centre de l'attention ce lundi 19 décembre à Chusclan. La Commission locale d'information (CLI) de Marcoule-Gard y tenait sa première réunion publique depuis trois ans.



© DR

Les déchets nucléaires et la question de leur stockage se trouvent souvent au cœur des préoccupations dans le secteur. A Marcoule comme ailleurs en France, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) en est la garante. Depuis Marcoule, environ 1000 mètres cubes sont pris en charge par l'ANDRA chaque année.

L'Andra reçoit des déchets radioactifs qui ont préalablement été traités par la filiale d'EDF, Cyclife Centracco basée à Marcoule. Ceux-ci sont très faiblement à moyennement radioactifs. Seulement, la direction de Cyclife pointe du doigt un problème majeur : certains déchets radioactifs ne sont pas recyclés et sont présents sur site depuis 2017 en raison du manque d'infrastructures existantes. Or un déchet radioactif ne doit pas être conservé plus de quatre ans, ceci constitue donc une infraction à la réglementation de sûreté nucléaire.

Des solutions insuffisantes

Pour les déchets à faible activité, une proposition d'un site souterrain dans

l'Aube est évoquée tout comme dans la Meuse. La recherche de la meilleure solution technique est à l'étude. Il y en a un manque criant d'infrastructures dédiées sur le territoire.

Le conditionnement des déchets nucléaires

Cependant, la question du conditionnement subsiste. Ces déchets radioactifs sont stockés dans des installations aménagées en surface ou en faible profondeur remplies de béton. De nouvelles formules de béton sont à l'étude tout comme de nouveaux matériaux innovants capables d'apporter des solutions, produits sur des chantiers de démantèlement. Ces chantiers peuvent être menés par des entreprises comme Nuvia Process qui arrive à traiter les déchets de faible activité et qui représentent 80 à 90 % des volumes. Dans son processus, la société découpe les déchets, les range dans des casiers, puis fait la mesure et la caractérisation. Un travail nécessaire pour limiter l'impact de ces déchets nucléaires sur notre environnement.

RdM

PARCOURSUP OUVRE SES PORTES LE 20 DÉCEMBRE

Pour des milliers de lycéens, cette première phase est importante puisqu'il s'agit pour eux de s'informer sur plus de 21 000 formations disponibles. Une étape cruciale avant la formulation des vœux qui démarra le 18 janvier.

Pour une majorité d'entre eux, l'orientation post-bac s'avère très compliquée et nombreux sont ceux qui s'avouent démunis pour choisir leur voie. Face à ces constats, l'association Article 1 a lancé, il y a 6 ans, INSPIRE : une plateforme pionnière en matière d'aide à l'orientation post-bac.

INSPIRE est un site gratuit à but non-lucratif pour tous les lycéens de la Première à la Terminale. Il a été construit avec des équipes pédagogiques et est labellisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Cette année, la plateforme prend une nouvelle envergure avec une partie dédiée aux élèves de la voie professionnelle, et à leurs enseignants.

La plateforme INSPIRE accompagne plus de 100 000 lycéens

Lancé en 2017 après 4 années de recherche et développement, ce programme d'accompagnement à l'orientation démontre des résultats probants :

- 96 % des lycéens déclarent qu'ils recommanderaient Inspire à leurs camarades
- 65 % des lycéens répondants estiment qu'Inspire les a aidés dans leur motivation et la confiance dans leur projet professionnel.

« Avec un focus sur les lycéens des milieux populaires (...) notre but est de les aider à se construire et à faire les meilleurs choix d'orientation, en fonction de leurs capacités et de leurs appétences, sans autocensure ni biais. » explique détaille Benjamin Blavier, co-fondateur de l'association Article 1. Le site INSPIRE (www.inspire-orientation.org) propose un parcours d'accompagnement digital et humain.

RdM